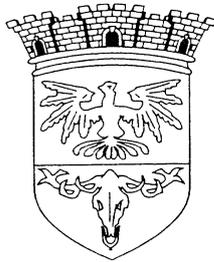


EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

einville-au-jard.fr

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 7

Convoqué le 23 Décembre 2020, le conseil municipal s'est réuni, sans public le jeudi 07 Janvier 2021 à 18h00, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, maire.

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, HANNEQUIN Jessica, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, MIENVILLE Vincent, NAVELOT Aline, VILLEMANN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absente excusée : BRETAR Armelle, pouvoir donné à DREISTADT Christian.

Le conseil a choisi pour secrétaire GENIN Isabelle.

Un point a été fait sur la situation sanitaire au sein de la maison de retraite. Suite aux courriers de diverses familles adressés aux députés, à l'ARS et même au Président de la République demandant l'allègement du protocole en vigueur, il a été décidé d'autoriser à nouveau les visites.

Depuis la réouverture, 6 cas COVID ont été décelés, 5 résidents et une infirmière. Est-ce lié ?

▪ **Compte-rendu de la réunion précédente de conseil municipal**

Lecture a été faite : il convient de rajouter qu'une minute de silence a été observée en mémoire de Valéry GISCARD D'ESTAING, ancien Président de la République.

▪ **Convention d'honoraires des avocats (dossier affaisements Grande Rue)**

Compte tenu de l'enlèvement du dossier, la commune d'EINVILLE AU JARD a mandaté la SCP JOUBERT DEMAREST MERLINGE aux fins qu'elle engage toutes actions utiles en vue d'obtenir la réparation et/ou l'indemnisation des désordres.

Après débat, 2 abstentions et 13 votes pour.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'honoraires.

▪ **Approbation de la révision allégée du PLU**

Après enquête publique du 16 Octobre au 16 Novembre et l'avis favorable émis par Madame la commissaire enquêteur (une seule observation concernant d'éventuelles sources), le conseil municipal vote à l'unanimité l'approbation du PLU.

Le lotisseur peut déposer son permis d'aménager à partir de mi-janvier.

▪ **Acquisition de la Licence IV (L'atelier des Saveurs)**

En vue d'un futur projet commercial, la commune se porte acquéreur pour la somme de 5 000 € suite à estimation de Maître DONNAIS, à cela s'ajoutent les frais de notaire et les frais de greffe, environ 1 500 €.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

▪ **Ouverture de crédits**

Une ouverture de crédits sur investissement hors budget :

- 6 500 € à l'article 2051, acquisition de la licence IV + frais.
- 7 500 € à l'article 2188, acquisition de PIETO, silhouettes de prévention, qui seront posées à hauteur des passages pour piétons de la Grande Rue.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

▪ **Avenant de prorogation Port d'Einville-au-Jard**

La convention est prolongée jusqu'à la reprise éventuelle de la compétence par la CCS pour le réaménagement des ports d'Einville, Parroy et Xures, jusqu'au 31 mai 2022.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

▪ **Relance du marché santé avec le CDG54**

L'ensemble du conseil autorise le maire à charger le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle de lancer des appels d'offres en vue de souscrire des conventions d'assurance santé. Le nouveau marché débutera le 1^{er} janvier 2022.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

▪ **Adhésion aux services en ligne de PARTEGO**

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer l'adhésion aux services en ligne.

▪ **Demande de subvention du Comité des Fêtes**

Suite à l'organisation de la quinzaine commerciale du 05/12 au 19/12/2020, en commission commerces/artisans, il avait été décidé que la commune participerait à hauteur de 50 % pour le Tchouc et les friandises de la Saint-Nicolas, soit 326,78 euros.

Quatre conseillers n'ont pas pris part au vote. Onze conseillers ont voté pour.

▪ **Informations diverses**

- Suite au dernier recensement, au 1^{er} janvier 2021, la commune compte 1 171 habitants.

- Le pass'jeunes 54 pour l'accès au sport et à la culture des jeunes de 6 à 16 ans est prolongé jusqu'à fin mars 2021. Adresse mail : passjeunes54@cdos54.fr
- Stationnement Quartier du Château, rue de l'Union : à partir du lundi 11 janvier, à cause du manque de civisme qui pénalise le passage du camion d'ordures ménagères, les services de voirie et les secours, les gendarmes intensifieront leurs contrôles et verbaliseront tout stationnement gênant.
- Les emplacements de stationnement le long de la voirie communale font partie de l'espace public. En aucun cas, ces zones ne sont réservées aux riverains.
- Il est à déplorer que certains conducteurs ne respectent pas les vitesses autorisées dans la commune.
- Il est rappelé que les déjections canines doivent être ramassées.

**Attention dès 2021,
Le ramassage des sacs jaunes et des containers se fera les semaines paires.**

Prochains passages :

Semaine 4 : lundi 25 janvier, sacs jaunes ; jeudi 28 janvier, containers
Semaine 6 : lundi 08 février, sacs jaunes ; jeudi 11 février, containers

*Monsieur Le Maire,
Les Adjointes au Maire, les Conseillers Municipaux,
L'ensemble du personnel communal,
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

Prochain conseil municipal : jeudi 04 février
(Selon l'évolution du contexte actuel, le conseil pourrait se dérouler sans public)

Prenez soin de vous, protégez-vous.

SPECIAL JEUNESSE

*Tu as entre 8 et 17 ans
La commission Jeunesse – Vie associative,
En partenariat avec Jeunesse et Territoire du Sânon (J.T.S.),
T'invite à une réunion d'information
Le samedi 13 février 2021 - Salle du Jard, en mairie
de 10h00 à 12h00.
Viens avec tes idées d'activités, avec tes envies de sorties.
Prévois déjà ton après-midi du 4 ou 5 mars 2021,
Pour un Escape-Game au Familial.
Tu en sauras plus si tu viens nous rencontrer le 13 février...
À très vite...*

